

Compte-rendu des décisions adoptées lors de la séance du conseil municipal du 13 novembre 2019

1. NOMINATION **D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal,
vu les articles L.2121-15 et L2541-6 du CGCT,
après avoir délibéré,

➤ émet un avis favorable à **l'unanimité**, à la nomination de Madame Michèle Wolff-Vérinaud au poste de secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

➤ approuve à **l'unanimité**, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 septembre 2019.

3. ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS LE FIL D'EAU / MODIFICATION DES TARIFS

Description TARIF LE FIL D'EAU	Tarif Hors Habitants de La Wantzenau	Tarif Habitants de La Wantzenau
Location particulier et associations, non wantzenauviennes, à la journée en semaine, forfait nettoyage obligatoire en sus	600 €	400 €
Location particulier le week-end Samedi matin 8h au lundi matin 8h, forfait nettoyage obligatoire en sus	900 €	650 €
½ journée supplémentaire	300 €	150 €
1 journée supplémentaire	600 €	300 €
Tarif associations de La Wantzenau pour la journée	Gratuit une fois par an puis 300 € par location suivante (hors samedi de mai à septembre) Gratuit lorsque les bénéfices sont entièrement reversés à une association humanitaire ou caritative.	
Tarif entreprises pour la journée, forfait nettoyage obligatoire en sus	1 300 €	900 €
Tarif entreprises pour le week-end, forfait nettoyage obligatoire en sus	1 700 €	1 200 €
½ journée supplémentaire	450 €	250 €
Journée supplémentaire	700 €	500 €
Location de la cuisine avec fourniture d'énergie	150 €	100 €

Forfait de location de la vaisselle (comprenant assiettes, verre à eau, verre à vin, coupe à champagne, couverts)	1€/ personne	1€/ personne
Location de la tireuse à bière	50 €	50 €
Forfait nettoyage obligatoire hors cuisine	180 €	180 €
Forfait nettoyage obligatoire incluant la cuisine	270 €	270 €
Possibilité de louer la sono intégrée avec la régie son, lumières et vidéo avec mise à disposition obligatoire d'un régisseur technicien (tarif à la demande)	Sur devis ou sur présentation habilitation technique de l'entreprise intervenante en régie.	

Tarif particuliers

Tarif entreprises

Tarif associations

Le Conseil Municipal,

Considérant l'avis de la commission pôle culturel du 23 octobre 2019,

après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, les modifications apportées au tableau des tarifs de l'espace culturel et de loisirs Le Fil d'Eau mentionné ci-dessus,
- et charge Monsieur le Maire de les faire appliquer.

4. EXPLOITATION D'UN DEBIT DE BOISSONS « LICENCE IV »

Le Conseil Municipal,

Vu le code de la santé publique, notamment son article L3333-1,

- décide à l'unanimité, d'ouvrir un débit de boissons dans un local situé chemin du Neufeld à La Wantzenau, durant les heures normales d'ouverture et pour une durée minimale de 8 jours, à savoir du 17 novembre 2019 au 25 novembre 2019,
- autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à modifier la régie de recettes « régie culture La Wantzenau », par arrêté municipal, afin de pouvoir encaisser le produit de la vente des boissons alcoolisées et non alcoolisées,
- et décide à l'unanimité, de fixer les tarifs des consommations, comme suit :

Désignation	Tarif de vente
Bière pression (25 cl)	1.70 €
Panaché	1.60 €
Picon bière	2.00 €
Ricard	1.50 €
Whisky	1.70 €
Soft canette 33 cl (coca-cola, schweppes, ice tea, oasis, orangina, seven up)	1.30 €
Eau plate ou gazeuse (50 cl)	1.30 €
Verre de Crémant	1.80 €
Verre de Kir crémant	1.80 €
Café, thé, chocolat chaud	1.00 €
Verre de vin rouge ou rosé	1.30 €
Verre de vin blanc	1.40 €
Bouteille de vin rouge ou rosé	8.00 €
Bouteille de vin blanc	9.00 €
Rhum blanc	1.50 €

Le régisseur est chargé d'appliquer ces tarifs dès l'ouverture du débit de boissons le 17 novembre 2019.

5. EUROMETROPOLE DE STRASBOURG / PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2018 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'ELIMINATION DES DECHETS

Le Conseil Municipal,

- prend acte des informations contenues dans les rapports annuels 2018 sur la qualité et le prix des **services publics de l'eau, de l'assainissement et de l'élimination des déchets** établis par l'Eurométropole de Strasbourg.

6. APPROBATION DU PROGRAMME 2020 DES PROJETS SUR L'ESPACE PUBLIC (LANCEMENT, POURSUITE DES ETUDES ET REALISATION DES TRAVAUX)

Le Conseil Municipal,

vu la proposition émise par la commission travaux, voirie et circulation réunie le 23 septembre 2019, après avoir délibéré,

- émet **à l'unanimité**, un avis favorable au programme « **projets sur l'espace public pour l'année 2020** : lancement, poursuite des études et réalisation des travaux », comme suit :

Opération	2020WANS1	LA WANTZENAU	Etudes et travaux	1
Site projet : RUE DES MORILLÈS				
Travaux / tranche	1/1	Début	Complet	Fin
LR Total Professionnel	110 000 €	MGE	Extérieur	Fabrice
				-
				0,00
				non
				TTC
État descriptif	État entretien réseau	Collecteur/branchement	Pose	Trs tranchée ouverte
				Type Marché
				MAPA
				110 000 €
				Total adhésions EMD
				110 000 €
Opération	2017WANS19	LA WANTZENAU	État descriptif et travaux	2
Site projet : ALLÉE DU CEMETIERE ET DE L'ÉGLISE				
Travaux / tranche	2/2	Début	Complet	Fin
LR Total Professionnel	230 000 €	MGE	Extérieur	Fabrice
				-
				0,00
				non
				TTC
État descriptif	État entretien réseau	Collecteur/branchement	Pose	Trs tranchée ouverte
				Type Marché
				MAPA
				90 000 €
État descriptif	État entretien réseau	Collecteur/branchement	Remplacement	Trs sans tranchée
				Type Marché
				MAPA
				80 000 €
				Total adhésions EMD
				140 000 €
Opération	2020WANS1	LA WANTZENAU	Etudes et travaux	3
Site projet : RUE DU PETIT MAGARO				
Travaux / tranche	1/1	Début	Rue du Tillard	Fin
LR Total Professionnel	130 000 €	MGE	Extérieur	Fabrice
				-
				0,00
				non
				TTC
État descriptif	État d'entretien	Voie de desserte	Réfection trottoir pose	Trs en faible profondeur
				Type Marché
				MAPA
				10 000 €
État descriptif	État entretien réseau	Collecteur/branchement	Pose	Trs tranchée ouverte
				Type Marché
				MAPA
				120 000 €
				Total adhésions EMD
				130 000 €
Opération	2020WANS2	LA WANTZENAU	Etudes et travaux	4
Site projet : PLACE CHALARD				
Travaux / tranche	1/1	Début	Complet	Fin
LR Total Professionnel	90 000 €	MGE	Extérieur	Fabrice
				-
				0,00
				non
				TTC
État descriptif	État d'entretien	Voie de desserte	Réfection	Trs en faible profondeur
				Type Marché
				MAPA
				20 000 €
État descriptif	État entretien réseau	Collecteur/branchement	Pose	Trs tranchée ouverte
				Type Marché
				MAPA
				60 000 €
				Total adhésions EMD
				90 000 €
Opération	2020WANS3	LA WANTZENAU	Etudes et travaux	5
Site projet : RUE DU PATRONAGE				
Travaux / tranche	1/1	Début	Rue des Brachiers	Fin
LR Total Professionnel	25 000 €	MGE	Extérieur	Fabrice
				-
				0,00
				non
				TTC
État descriptif	État d'entretien	Voie de desserte	Réfection	Trs en faible profondeur
				Type Marché
				MAPA
				25 000 €
				Total adhésions EMD
				25 000 €
Opération	2020WANS4	LA WANTZENAU	Etudes	6
Site projet : SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT (SDA) - Impact infra				
Travaux / tranche	1/2	Début	Selon Schéma directeur	Fin
LR Total Professionnel	1 000 000 €	MGE	Extérieur	Fabrice
				-
				0,00
				non
				TTC
État descriptif	Nouvel équipement	Bassin/collecteur	Pose	Trs tranchée ouverte
				Type Marché
				MAPA
				100 000 €
				Total adhésions EMD
				100 000 €
Opération	2020WANS5	LA WANTZENAU	Etudes et travaux	7
Site projet : RUE DU GENERAL DE GAULLE				
Travaux / tranche	1/1	Début	Rue de Strasbourg	Fin
LR Total Professionnel	130 000 €	MGE	Extérieur	Fabrice
				-
				0,00
				non
				TTC
État descriptif	État entretien réseau	Collecteur/branchement	Cherçage	Trs sans tranchée
				Type Marché
				MAPA
				120 000 €
				Total adhésions EMD
				130 000 €
Opération	2020WANS6	LA WANTZENAU	Etudes et travaux	8
Site projet : RUE D'OR				
Travaux / tranche	1/1	Début	SP2	Fin
LR Total Professionnel	40 000 €	MGE	Extérieur	Fabrice
				-
				0,00
				non
				TTC
État descriptif	État entretien réseau	Collecteur/branchement	Cherçage	Trs sans tranchée
				Type Marché
				MAPA
				40 000 €
				Total adhésions EMD
				40 000 €

7. ADHESION A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UGAP POUR L'ACHAT OPTIMISE DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, la conclusion d'une convention partenariale avec l'UGAP en référence à la convention cadre de l'Eurométropole de Strasbourg et l'UGAP associant d'autres collectivités locales et entités adjudicatrices,
- décide à l'unanimité, l'imputation des dépenses nécessaires sur les crédits disponibles au Budget Primitif 2020 et suivants sur les lignes concernées,
- et autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire :
 - à signer la convention de partenariat avec l'UGAP en référence à la convention cadre de l'Eurométropole de Strasbourg et l'UGAP jointe en annexe 2,
 - à passer commande auprès de l'UGAP conformément au Code de la Commande Publique et prendre toutes les décisions y relatives.

8. EUROMETROPOLE DE STRASBOURG / CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE AU SERVICE DE RELEVÉ ET DE GEOREFERENCÉMENT DE RESEAU

Le Conseil Municipal,

Considérant l'avis de la commission travaux, voirie et circulation du 22 octobre 2019, après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, le recours à un groupement de commandes relatif au service de relevé et de géoréférencement de réseaux,
- et autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention de regroupement de commande correspondante.

9. EUROMETROPOLE DE STRASBOURG / CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR **L'ETUDE DES SITES** (POTENTIELLEMENT) POLLUES

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, la convention constitutive de groupement de commande entre l'Eurométropole et la commune de La Wantzenau dont l'Eurométropole assurera la mission de coordonnateur, ayant pour objet l'étude de sites (potentiellement) pollués, jointe en annexe,
- approuve à l'unanimité, le **lancement d'un marché alloti relatif à « l'étude de sites (potentiellement) pollués »** et dont les montants annuels minimum et maximum pour la commune de La Wantzenau seront respectivement de **0€ HT et 60 000 € HT** répartis de la façon suivante (montant annuel minimum – montant annuel maximum) :
 - Lot 1 : Ingénierie des sites et sols pollués et prestations d'analyses sur matrices sols, eaux, air et végétaux : 0 – 40 000 € HT,
 - Lot 2 : Prestations d'expertise technique et juridique : 0 – 20 000 € HT,
- et autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes et à exécuter le marché en résultant pour la commune de La Wantzenau.

10. CESSION DE TERRAINS COMMUNAUX SITUES 10 RUE DES JARDINS

Le conseil municipal,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

vu l'avis des Domaines du 4 septembre 2019,

après avoir délibéré,

- constate à l'unanimité, la désaffectation des biens situés 10 rue des jardins et dont les références cadastrales sont indiquées ci-dessous, **de leur affectation d'ateliers municipaux, depuis le 12 juillet 2017,**
- prononce avec 18 voix pour et 9 voix contre (Clément Vix, Michèle Kannengieser, Pia Kieffer, Christine Stroh, Roger Bode, Camille Meyer, Frédéric Maury, Katia Bossuyt + procuration), le déclassement du domaine public de ces biens qui intègrent de fait le domaine privé,
- autorise avec 6 voix pour (Anne Hemmerlé, Aline Wiss + procuration, Françoise Boissière + procuration, Patrick Depyl), 19 voix contre et 2 abstentions (Michèle Wolff-Vérinaud, Christiane Heintz), la cession du bien communal situé 10 rue des Jardins pour un montant de **390 000 € à la société HABITAT DE L'ILL en vue de la réalisation de 13 logements locatifs aidés, dont 5 en Prêt Social Location Accession,** tels que présentés. Ces biens sont cadastrés :

Section	Parcelle	Lieu-dit	Surface en ares
9	204	Rue des Jardins	12.39
9	124	Rue des Jardins	0.125
TOTAL			12.515

Le paiement sera réalisé avant le 31 décembre 2019.

- et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

Par conséquent, la désaffectation du bien communal situé 10 rue des Jardins à La Wantzenau est prononcée ainsi que son déclassement mais la cession n'est pas autorisée par le conseil municipal.

11. PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS AIDES, 10 RUE DES JARDINS

Le Conseil Municipal,

considérant l'ensemble de la réglementation et des obligations pesant sur la commune de La Wantzenau en matière de construction de logements locatifs aidés,

considérant la délibération relative à la cession de terrains communaux situés 10 rue des Jardins du 13 novembre 2019 dénommée « del2019_13_11_91 »,

après avoir délibéré,

- décide avec 6 voix pour (Anne Hemmerlé, Aline Wiss + procuration, Françoise Boissière + procuration, Patrick Depyl), 19 voix contre et 2 abstentions (Michèle Wolff-Vérinaud, Christiane Heintz), de verser directement à la société HABITAT DE L'ILL **une participation financière de 65 000 € pour la construction d'un bâtiment en vue de créer** 13 logements locatifs aidés sur un terrain communal situé 10 rue des Jardins à La Wantzenau,
- précise que les crédits nécessaires à cette participation sont inscrits au budget primitif 2019,
- et autorise Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération et tous documents se rapportant à cette opération.

Par conséquent, le versement d'une participation financière à la société Habitat de l'ill pour la construction de logements locatifs aidés n'est pas approuvé par le conseil municipal.

12. MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE MAINTENANCE, D'AMELIORATION OU D'EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DES ILLUMINATIONS DE NOEL

Le Conseil Municipal,

vu l'avis de la commission travaux, voirie et circulation du 22 octobre 2019,

après avoir délibéré,

- autorise à l'unanimité, l'attribution des marchés telle qu'indiquée ci-dessous,
- et autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer ces marchés ainsi que tout document correspondant.

Lot et désignation	Attributaire	Type de procédure	Montant HT
1. Travaux de maintenance de l'éclairage public et de l'éclairage des terrains de football	Entreprise Sigmatech sise à La Wantzenau	Marché à procédure adaptée de travaux Accord-cadre à bons de commande	sans minimum mais avec un maximum de 600 000 € HT pour la durée totale du marché qui est de 4 ans
2. Travaux de pose et dépose des illuminations de Noël	Entreprise Sigmatech sise à La Wantzenau		
3. Travaux d'amélioration ou d'extension de l'éclairage public	Entreprise Sogeca sise à Herrlisheim		

13. MARCHE RELATIF AU NETTOYAGE DES VITRES DE BATIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal,

vu l'avis de la commission travaux, voirie et circulation du 22 octobre 2019,

après avoir délibéré,

- autorise à l'unanimité, l'attribution du marché telle qu'indiquée ci-dessous,
- et autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer ce marché ainsi que tout document correspondant.

Lot et désignation	Attributaire	Type de procédure	Montant HT
Lot unique de nettoyage des vitres de bâtiments communaux	Entreprise Sernet sise à Strasbourg	Marché à procédure adaptée de services Accord-cadre à bons de commande	sans minimum et sans maximum pour une durée totale du marché de 4 ans

14. MARCHE RELATIF A L'ADMINISTRATION ET A LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE COMMUNAL

Le Conseil Municipal,

vu l'avis de la commission travaux, voirie et circulation du 22 octobre 2019,

après avoir délibéré,

- autorise à l'unanimité, l'attribution du marché telle qu'indiquée ci-dessous,
- et autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer ce marché ainsi que tout document correspondant.

Lot et désignation	Attributaire	Type de procédure	Montant HT
Lot unique d'administration et de maintenance du parc informatique communal	Entreprise Cap Info sise à Hoerd	Marché à procédure adaptée de services sur une durée de 2 ans	21 600 €

15. MARCHE RELATIF A L'ASSISTANCE AU SUIVI D'UN MARCHE PUBLIC D'ASSURANCES

Le Conseil Municipal,

après avoir délibéré,

- autorise à l'unanimité, l'attribution du marché telle qu'indiquée ci-dessous,
- et autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer ce marché ainsi que tout document correspondant.

Lot et désignation	Attributaire	Type de procédure	Montant HT
Lot unique d'assistance au suivi d'un marché public d'assurances	Entreprise Risk Partenaires sise à Toul	Marché à procédure adaptée de services sur une durée de 4 ans	4 000 €

16. ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE / CREATION DES POSTES D'ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE / MODIFICATIONS

Le Conseil Municipal,

vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux,

après avoir délibéré,

- décide à l'unanimité, de créer, pour la période du 1^{er} décembre 2019 au 30 septembre 2020, 3 postes **d'assistants territoriaux d'enseignement artistique principaux de 2^{ème} classe**, non titulaires, remplissant les fonctions de professeurs de musique, en référence à l'article 3-2 de la loi du 26/01/1984 (recrutement dans l'attente d'un recrutement statutaire) selon le tableau ci-dessous :

Disciplines enseignées	Grade	Nombre d'heures payées / semaine d'enseignement
Eveil musical	Assistant d'enseignement artistique 2 ^{ème} classe	3 h 00
Piano	Assistant d'enseignement artistique 2 ^{ème} classe	4 h 25
Piano	Assistant d'enseignement artistique 2 ^{ème} classe	5 h 00

- décide à l'unanimité, de supprimer, à compter du 1^{er} décembre 2019, 1 poste **d'assistant territorial d'enseignement artistique principal** de 2^{ème} classe, non titulaire, remplissant les fonctions de professeurs de musique, selon le tableau ci-dessous :

Disciplines enseignées	Grade	Nombre d'heures payées / semaine d'enseignement
Eveil musical, piano et chorales	Assistant d'enseignement artistique 2 ^{ème} classe	14 h 30

17. AVIS A DONNER SUR LA DEMANDE DE DEROGATION ET DE REEXAMEN PRESENTEE PAR LA SOCIETE LANA PAPIERS SPECIAUX II A STRASBOURG

Le Conseil Municipal,
après avoir délibéré,

- émet à l'unanimité, un avis favorable à la demande de dérogation et de réexamen présentée par la société Lana Papiers Spéciaux II à Strasbourg.

18. OFFICE NATIONAL DES FORETS / DELIBERATION COMPLEMENTAIRE RELATIVE A L'APPROBATION DU PROGRAMME FORESTIER 2019

Le Conseil Municipal,
vu la délibération « del2019_06_02_22 » du 6 février 2019 relative à l'approbation du programme forestier 2019,
sur proposition de la commission environnement et forêt réunie le 8 octobre 2019,
après avoir délibéré,

- décide à l'unanimité, de ne pas donner suite aux travaux sylvicoles d'un montant de 2 040 € HT proposés dans ce même programme forestier,
- approuve à l'unanimité, les travaux de plantations proposés dans le cadre du programme forestier, élaboré par l'Office National des Forêts, en forêt communale de La Wantzenau pour l'exercice 2019, pour un montant de 9 400 € HT,
- autorise à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer et à approuver par la voie de convention ou de devis la réalisation de ces travaux,
- et dit que le montant mentionné ci-dessus est inscrit au Budget Primitif 2019.

La présente séance a donné lieu à l'inscription de dix-huit délibérations et les membres suivants y ont assisté :

M. Patrick DEPYL

M. Roger BODE

Mme Françoise BOISSIERE

Mme Katia BOSSUYT

M. Denis CLAUSS

M. Aurélien CROMBE

M. Jean-Louis GABEL

M. Christophe GEORG

Mme Christiane HEINTZ

Mme Anne HEMMERLE, arrivée à 20h07 pendant l'appel des points

Mme Michèle KANNENGIESER

Mme Pia KIEFFER

Mme Agnès MACHWATE

M. Frédéric MAURY

M. Camille MEYER

M. Martial SCHILLINGER

Mme Myriam STENGER

M. Stéphane STROH

Mme Christine STROH

M. Benjamin VIX

M. Clément VIX

Mme Aline WISS

Mme Michèle WOLFF-VERINAUD

Absents, excusés :

Mme Anne-Claire Guisard a donné procuration à Mme Françoise Boissière

M. Serge Hugel a donné procuration à Mme Katia Bossuyt

M. Jean-Luc Nachbauer a donné procuration à Mme Agnès Machwate

M. Grégory Schneider a donné procuration à Mme Aline Wiss

M. Christophe Stroh

Affiché le 14 novembre 2019.